359

FRC 41
30827
Case
FRC
21483

MENSONGE DE J. B. LOUVET, *RELEVÉ*; OU 2e. RÉPONSE DE SALADIN A LOUVET, JOURNALISTE.

VOUS m'attaquez encore, mons Louvet, & vous m'attaquez en lâche; vous m'attaquez à l'abri du gouvernement, dont vous êtes tout-à-la-fois membre & journaliste gagé. Vous m'attaquez avec une feuille qui parcourt toute la république, & qui seroit dangereuse si elle étoit lue, si vos nombreux abonnés *gratuits* pouvoient se déterminer à en faire autre choſe que ce qu'elle mérite.

Ainsi vous pouvez vous appliquer cette vérité que sans doute vous avez lue dans la lettre de Rousseau à Dalembert : « Par-tout la sensation de mal faire » augmente avec la facilité. »

Moi isolé, moi qui n'ai ni vos ressources, ni vos nombreux partisans, je vous répondrai avec loyauté; j'irai même jusqu'à ce point de générosité de dédaigner le facile avantage de vous arracher les derniers lambeaux d'un masque, que tant d'autres ont déchiré avant moi, & qui ne vous cache presque plus. Sachez-moi grâce de cette réserve, & ne me forcez pas, croyez-moi, à vous reprendre une troisième fois, vous pourriez avoir à le regretter.

Dans le n° 77 de ce journal, auquel vous auriez bien dû, mons Louvet, donner un titre qui ne rappelât pas ce que vous disiez, ce que vous écriviez, ce que vous faisiez en 1792; dans le n° 77 enfin de la Sentinelle, vous dites : « L'immense majorité de la convention, » toute la convention, MOINS SALADIN, croit que le » salut de la patrie est attaché à l'exécution du décret

THE NEWBERRY
LIBRARY

» qui applique à la première formation du corps légis» latif l'article constitutionnel relatif à son renouvel» lement. »

Cette phrase n'eût été qu'une injure à beaucoup de vos collègues & à moi, si en homme adroit vous ne vous fussiez ménagé un prétexte pour l'écrire. C'est pour avoir ce prétexte, que vous avez imaginé que les royalistes disoient : *C'est le petit nombre des membres de la convention nationale qui est de l'avis de la conservation des deux tiers ; le plus grand nombre pense que les électeurs ne doivent être gênés par aucune loi.* Et vous vous écriez avec courage : *C'est le mensonge le plus impudent, c'est un exemple des perfidies par lesquelles la malveillance*, &c.

Vous avez bien raison, mons Louvet : il y a là mensonge & perfidie ; il ne s'agit que de savoir quel est le menteur, quel est l'homme perfide.

Eh bien ! le menteur, c'est vous, mon brave, oui, vous, qui avez imaginé un propos que personne ne tient, & que vous prêtez à des hommes que vous appelez royalistes parce qu'ils vous imputent une partie de leurs maux, à des hommes qui ne sont royalistes que parce qu'ils veulent un gouvernement dont vous ne soyez pas membre. Ces hommes, qui ne sont pas plus royalistes que vous n'êtes républicain, ont assez de perspicacité pour voir qu'une grande, une très-grande partie de la convention, *l'immense majorité*, (ce sont vos expressions,) veut opérer la FUSION des deux tiers de ses membres dans le corps législatif. Ils voient cela, & croyez qu'ils sont trop adroits pour dire le contraire ; car ils veulent, eux qui ne sont pas comme vous, qu'on les croie ; & ils savent bien qu'en disant le contraire de ce que tout le monde voit & sent, ils ne seroient pas crus. C'est donc vous qui êtes le menteur, mons Louvet, & de-là je concluds que c'est à vous que s'applique en entier la qualification de *perfidie* : car vous n'avez imaginé ce mensonge, que pour avoir

occasion de tirer hors ligne un de vos collègues, à qui, bien vous en fâche n'est-il pas vrai, vous n'avez rien à reprocher ; que pour assurer enfin sa proscription, si vous réussissez à vous fondre pour les deux tiers dans le corps législatif.

Maintenant je vous reprends.

D'abord, qu'entendez-vous par ces mots *salut public ?* & croyez-vous que ce soit vous, que ce soit la convention elle-même, ou que ce soit le peuple qui doive en être le juge ?

Si vous connoissez votre histoire, vous savez que le salut public fut toujours le masque des ambitieux, des tyrans, des usurpateurs.

Vous savez que c'est au nom du *salut public* que les décemvirs tyrannisoient Rome ; que c'est au nom du salut public que Robespierre proscrivoit la moitié des français, & qu'il dressa les échafauds où, au nom du salut public, vous étiez attendu.

Ainsi formez-vous une idée un peu nette de cette maxime, dont tant de scélérats ont abusé, dont tant de scélérats abuseront encore, & qui a ſervi de prétexte à tant de crimes.

En second lieu, vous dites *l'immense majorité de la convention ; toute la convention, moins Saladin.*

Si vous vous étiez borné, véridique Louvet, à dire *l'immense majorité*, je serois de votre avis ; tout le monde le seroit.

Mais vous dites *toute la convention* : oh ! c'est la continuité de mensonge.

Je vous accorde *l'immense majorité*, car vous savez aussi-bien, et mieux que moi, quel empire ont sur les hommes, la crainte, l'ambition, l'amour-propre. Les uns craignent ; est-ce une raison pour qu'on les garde ? Les autres sont amoureux du pouvoir, c'est une raison pour qu'on ne le leur laisse pas. D'autres enfin disent, sans le croire, que sans eux la patrie est

perdue. La France ne le croit pas plus qu'eux, & elle a bien raison.

Dire comme vous et avec vous, *toute la Convention*, ce seroit supposer que toute la Convention est composée d'hommes craintifs ou ambitieux, ou pétris d'amour propre. Et vous croyez être juste envers elle ! c'est moi qui le suis ; moi qui proteste à la face de l'Europe que la convention offre une grande masse d'hommes modestes, parce qu'ils ont du talent ; d'hommes amis de leur pays plus que du pouvoir, & qui en craignent la trop *longue* prolongation dans les mêmes mains ; d'hommes enfin qui ne redoutent rien, parce qu'ils ont fait le bien. Que ne peut-on, Louvet, vous mettre de ce nombre !

J'achève.

Ces hommes, je ne veux pas les nommer, ce seroit peut-être les ranger dans la proscription qui m'attend ; mais je les connois ; ils sauront se nommer eux-mêmes. Il saimeront mieux votre proscription que vos calomnies.

Ces hommes, ils ne seroient plus à nommer, si vous & tous ceux qui, comme vous, avoient intérêt à ce que je ne fusse pas entendu, n'eussent étouffé ma voix par leurs vociférations et leurs injures.

Ils partageoient mon opinion, ils l'auroient dit, et c'est alors qu'on eût pu savoir justement quelle est la partie de la Convention qui pense autrement que vous sur les moyens de sauver le peuple.

Salut.

SALADIN.

De l'imp. de Cretot, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, n° 12.